

Négociation Annuelle rémunération et temps de travail

Première réunion, le 13 avril 2022

L'ouverture, ce jour, de la Négociation Annuelle Obligatoire relative à la rémunération, au temps de travail et aux déplacements professionnels est la possibilité pour Force Ouvrière de négocier, pour les salariés de l'AFPA, des conditions d'augmentations de salaires dignes et à la hauteur des exigences de la direction demandant toujours plus d'adaptation dans les métiers et/ou dans les postes de travail.

En 2022, vous le savez, l'inflation accroît sa progression. Lorsque celle-ci n'est pas compensée par des augmentations générales de salaires, les salariés s'appauvrissent : le pouvoir d'achat baisse mécaniquement. De surcroît dans un contexte où les prix à la pompe augmentent, où les factures de gaz et d'électricité explosent et où le prix des matières premières monte en flèche, **cette inflation pourrait atteindre 8 %**.

Pour toutes ces raisons, l'heure est à la mobilisation de toutes et tous salarié(e)s de l'AFPA pour défendre leur pouvoir d'achat.

Force Ouvrière encourage et favorise toutes les initiatives prises par les salariés pour soutenir ses négociateurs, et il apparaît que seule une mobilisation de l'ensemble des salariés peut aboutir à de vraies augmentations, comme le démontrent les résultats dans toutes les entreprises ayant pu obtenir de véritable revalorisation des salaires.

(Exemples : Leroy merlin avec plus 3,9 % de hausse des salaires en décembre 2021, en 2022 dans

la maroquinerie de luxe Camille Fournet plus 6,1 % après seule une journée de grève, chez Tefal 2,3 % après une semaine de mobilisation des salariés...)

L'acte 1 représenté par les mesures de l'année 2021 est terminé. Rappelez-vous que cela a permis la rupture avec dix années de disette salariale pour plus de 75 % des salariés !

Si nous voulons un acte 2, il nous appartient de rentrer en scène car ne l'oubliez pas, VOUS ÊTES AUSSI LES ACTEURS de cette négociation obligatoire.



Dès aujourd'hui, Il y a urgence à se mobiliser pour nos salaires

Avec Force Ouvrière, Il y a urgence à revendiquer

Force Ouvrière, fidèle à ses revendications en ces temps plus difficiles, a demandé dès l'ouverture de la négociation l'AUGMENTATION GENERALE des salaires pour tous.

Force Ouvrière, comme toujours, reste claire sur ses revendications :

- Augmentation générale de la PRU de 100 €
- Un plan pluriannuel de rattrapage du pouvoir d'achat perdu
- Revalorisation du point de salaire figé depuis janvier 2000
- Revalorisation de la prime de départ en retraite
- Revalorisation de la prime de la médaille du travail
- Revalorisation des FDQ
- Revalorisation de la compensation des temps de déplacements professionnels
- Revalorisation du remboursement des frais professionnels



Dispositifs itinérants

- Revalorisation de l'indemnité de sujétion
- Revalorisation de l'indemnité forfaitaire
- Revalorisation de l'indemnité pour les déplacements de longues distances

Pour Force Ouvrière, nous restons plus que jamais contre les augmentations individuelles et les primes car elles sont sources d'injustices et ne remplaceront jamais une revalorisation générale des salaires.

À ce jour, la Directrice Générale nous a informé d'une enveloppe 2022 d'un montant de 2,150 M € chargés, concentrée principalement sur une augmentation générale, ce qui représente environ 11 € nets par salarié !

Pour Force Ouvrière, cela est largement insuffisant au vu des efforts fournis par les salariés ! La route sera longue pour progresser dans la négociation. Nous comptons sur vous, pour obtenir une revalorisation salariale digne de votre engagement professionnel

Avec FORCE OUVRIERE

RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR

